

Elections Législatives :
La CFTC Rhône-Alpes fait des propositions aux candidats

La CFTC n'est pas partisane. C'est soucieuse de son devoir de neutralité, qu'elle aborde les élections législatives en ne donnant pas de consigne de vote.

En effet, la CFTC considère que, pour défendre efficacement et honnêtement les salariés, un syndicat doit rester indépendant du pouvoir et des partis politiques !

Pour autant, la **CFTC Rhône-Alpes souhaite** sur les sujets qui la **préoccupent attirer l'attention des candidats aux élections législatives.** La CFTC Rhône-Alpes fait donc des propositions à ceux qui siégeront à l'Assemblée nationale et voteront les lois notamment :

- sur le pouvoir d'achat :

La CFTC Rhône-Alpes refuse toute surenchère sur le SMIC, bien que sa revalorisation soit juste afin de redonner du pouvoir d'achat aux salariés et à leur famille. Ce coup de pouce n'est efficace qu'accompagné d'une politique salariale dynamique dans les entreprises.

- Sur l'emploi :

La CFTC Rhône-Alpes dénonce les licenciements dits boursiers. Une partie des richesses produites doit nécessairement revenir aux salariés qui en aucun cas ne peuvent être considérées comme simple variable d'ajustement pour maximiser les profits.

La CFTC Rhône-Alpes souhaite que des dispositifs soient mis en place pour faciliter les parcours et les transitions professionnelles ainsi que des mesures spécifiques pour les jeunes afin de leur permettre d'être autonomes et d'entrer le plus tôt possible, à l'issue de leurs études dans la vie active.

- Sur la famille :

La CFTC Rhône-Alpes est très attachée au système de protection sociale et souhaite que tout soit mis en œuvre pour poursuivre et dynamiser une politique familiale « à la française » que beaucoup de pays nous envient et qui a fait preuve de son efficacité, tant par les redistributions financières vers les plus modestes que par les services proposés à toutes les familles (crèches, centre de loisirs, accueil périscolaire, haltes-garderies,...).

La CFTC Rhône-Alpes est donc favorable à l'abrogation de la TVA sociale car elle risque de fragiliser les ménages et particulièrement les ménages modestes. Elle lui préfère de nouveaux modes de financement pour pérenniser notre système de protection sociale.

Quel que soit le résultat des urnes, la CFTC Rhône-Alpes restera vigilante, ferme et sera force de proposition afin de défendre l'intérêt des salariés.

En charge du dossier :

Jacques BALAIN, Secrétaire Général - Tél. 06 03 02 16 89 - Mail : jacques.balain@free.fr

Contact presse :

Cécile Lesparre-Martins – Tél. 04 78 53 18 57 – Mail : cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr

Union Régionale CFTC Rhône-Alpes

214 avenue Félix Faure – 69441 LYON Cedex 03

Tél. : 04 78 53 18 57 -Fax : 04 72 33 15 51

cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr et www.cftc.fr